

DEC213707INS2I

Décision portant cessation de fonctions de M. Christophe PAUL, directeur adjoint de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier (LIRMM)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC201509DGDS en date du 18 décembre 2021 portant nomination de M. Christophe PAUL, directeur adjoint de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier (LIRMM) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Christophe PAUL, directeur adjoint de l'unité UMR5506 intitulée Laboratoire d'informatique de robotique et de microelectronique de montpellier (LIRMM), à compter du 6 septembre 2021.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel*/du CNRS.

Fait à Paris, le 08/12/2021

Le Président-directeur général
Antoine Petit

